

**Délibération n° 2022 04 19-06 : Finances –
Approbation de l'opération et demande de
subventions au titre de l'opération
réaménagement du restaurant scolaire de l'école
publique de Vaugneray.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 08/04/2022
En exercice :	33	
Présents :	23	Affichage de la convocation : 12/04/2022
Pouvoirs :	9	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 21/04/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Roland BADOIL, Carine BERNY, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Sylvain BARCET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD M Stéphane GILLET donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN Mme Véronique DUMAS donne pouvoir à M Olivier DEROZARD M Philippe LARGE donne pouvoir à M Gérard DUPLAT Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à M Yohann DUMAS M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Daniel MALOSSE		
Absents ou excusés :		
Mme Sylvie RAZY.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

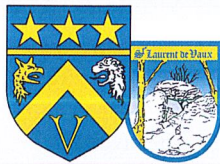
Monsieur le Maire explique ces dernières années, les effectifs de l'école publique ont particulièrement augmenté avec la création d'une 6ème classe à la rentrée 2019 et deux classes supplémentaires à la rentrée 2021.

Une réorganisation du restaurant scolaire est donc indispensable pour permettre l'accueil de ces nouveaux effectifs.

Jusqu'en 2020, les repas étaient confectionnés sur place dans la cuisine de l'école. Le nombre croissant des effectifs a conduit la commune à modifier cette organisation. Parallèlement, des travaux importants ont été entrepris par l'OGEC de modernisation du collège, comprenant la réalisation d'une cuisine et d'un self-service. Les deux parties se sont ainsi rapprochées pour trouver un accord qui permettrait à l'OGEC et à la commune de bénéficier d'économies d'échelle. Les repas restent donc aujourd'hui confectionnés localement à la cuisine centrale par un prestataire choisi en commun dans le cadre d'un groupement de commandes.

La cuisine actuelle du restaurant scolaire n'est donc plus utilisée pour la confection des repas et une réflexion a été lancée pour réaménager cet espace en 3 espaces : un espace préparation des repas, un espace plonge et une salle de restauration.

L'opération est estimée à 140 000 € HT.



Délibération n° 2022 04 19-06 : Finances –
 Approbation de l'opération et demande de
 subventions au titre de l'opération
 réaménagement du restaurant scolaire de l'école
 publique de Vaugneray.

Plan de financement prévisionnel		
Financiers	Montant HT	Taux intervention
DETR	80 000,00 €	57%
Conseil départemental	30 000,00 €	21,5%
Sous-total	110 000, 00 €	
Autofinancement	30 000,00 €	21,5%
Coût HT	140 000,00 €	100 %

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le programme de l'opération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,

Dont le résultat est le suivant :

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
 UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE l'opération réaménagement du restaurant scolaire et son plan de financement ;

SOLLICITE une subvention auprès des financeurs selon le plan de financement susmentionné.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de subvention.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le
 21/04/2022

et de la publication en mairie le 21/04/2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

